Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - **Décembre** 2023 **n°205**

Projet d'aménagement de voies en agglomération

Retour sur le marché de Noël

Page 3

Spectacles de la Saison Culturelle

Page 11

Cérémonie des vœux 2024

Page 15

La Séguinière

www.mairie-laseguiniere.fr

Editorial

Agissons ensemble pour un avenir durable

Opération « Une naissance, un arbre »
Samedi 18 novembre 2023

L'année qui s'achève aura été la plus chaude jamais enregistrée dans l'histoire de l'humanité alors même que vient d'avoir lieu à Dubaï la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques : la COP 28.

Cette première évaluation des progrès mondiaux dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris de 2015 est sans appel : le monde n'est pas en mesure de limiter la hausse des températures à 1,5 degré Celsius d'ici la fin du siècle.

Bien que les pays élaborent des plans pour un avenir de zéro-net émission et que le passage aux énergies propres s'accélère, il est clair que la transition n'est pas assez rapide pour limiter le réchauffement dans le cadre des ambitions actuelles.

Concrètement, le niveau d'émission de gaz à effet de serre, par personne et par an, pour limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C d'ici la fin du siècle a été fixé à 2 tonnes de CO^2 (équivalent Dioxyde de Carbone). Cet objectif fixé par les Accords de Paris doit être atteint d'ici 2050.

Aujourd'hui les Français ont une empreinte carbone individuelle moyenne de l'ordre de 9,5 tonnes. Notre empreinte carbone est donc très au-dessus de cet objectif.

C'est pourquoi, individuellement et collectivement notamment à l'échelon local, nous devons tout faire pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Beaucoup d'éco-gestes sont ainsi recommandés, comme éteindre les lumières en sortant d'une pièce, acheter en vrac, ou manger local et de saison…

Il en va aussi pour le chauffage des bâtiments et la municipalité va poursuivre l'effort engagé l'an passé dans ses salles municipales. Les températures maximales seront partout limitées à 19° C et les équipements sportifs ne seront plus chauffés.

Il faut désormais se responsabiliser et j'espère que les utilisateurs le comprendront car c'est bien notre avenir qui est en jeu.

Il est tout à fait possible d'avoir une vie normale, en bénéficiant du confort moderne, tout en étant à 2 tonnes de carbone. Les décorations de Noël peuvent en être un exemple d'actualité. Il n'est pas question de se passer des illuminations dans nos rues en ces périodes de fêtes mais les dispositifs installés sont vertueux. Exclusivement constitués de micro-ampoules à Led, ils sont fabriqués en France à base de matériaux recyclés et biodégradables. La mise en lumière se fait une semaine plus tard qu'il y a quelques années et tout est désormais déposé dans les premiers jours de janvier.

L'autre axe sur lequel, les collectivités locales (communes, départements et régions) doivent apporter leur contribution à l'effort collectif est la lutte contre la perte de biodiversité. L'augmentation des puits de carbone que sont les écosystèmes naturels (océans, forêts…) permet en effet de limiter l'effet de serre.

Dans ce domaine, à La Séguinière, nous mettons tout en œuvre pour valoriser les espaces boisés, en compensant ce qui doit être abattu, en plantant de nouveaux espaces et en renaturant des espaces imperméabilisés. **Le 18 novembre encore nous avons procédé à la plantation de 33 arbres le long du ruisseau de la Morbailloue, comme autant d'enfants nés en 2022.** Puis, en décembre, l'aménagement de la rue de la Garenne s'achève avec un programme généreux de plantations de près de 2 500 végétaux dont 64 sujets arbustifs.

Ensemble, faisons preuve d'exemplarité. Profitons pleinement de ces moments festifs tout en adoptant des comportements respectueux de notre environnement. Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles et amis, des fêtes de fin d'année des plus heureuses.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Décès	
19/11	Annick LHOMMEDET née CHEVALLIER - 80 ans
12/12	Raymond LEROUX - 77 ans

Autres infos

En couverture :

Aménagement de la rue de la Grande Fontaine,
de l'Avenue Martin Luther King
et du Chemin de la Petite Morinière

Extrait dossier diagnostic et esquisse

Edition n°205 mise en ligne sur le site
internet www.mairie-laseguiniere.fr
le vendredi 15 décembre 2023

Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière

Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60

Imprimé sur du papier issu de sources responsables

Mairie
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr

Représentation théâtrale des Zygomatics

Vendredi 24 novembre 2023

La troupe de théâtre de La Séguinière a, cette année encore, fait salle comble lors des 10 représentations de la pièce « le Fusible ». L'interprétation était remarquable et les spectateurs ont été enjoués par le spectacle comique qu'ils sont venus voir. Le vendredi soir du deuxième week-end, un chèque de 1000 euros prélevés sur la recette des entrées, a été remis à l'association « Sourires d'Enzo ».

Cette association a été créée à Saint-Christophe-du-Bois par les parents du petit Enzo atteint d'une malformation du cerveau qui génère un lourd handicap sur le plan moteur et sensoriel. Clémentine et Thierry Chouteau les parents d'Enzo, 6 ans, étaient présents pour recevoir cette somme qui servira à aider les enfants handicapés et leur famille.

Marché de Noël

Dimanche 10 décembre 2023

Le marché de Noël s'est déroulé ce dimanche 10 décembre 2023 de 15h à 19h Place Grignion de Montfort et Salle des Fêtes. De nombreux exposants étaient présents pour des idées de cadeaux de Noël dans une ambiance musicale assurée par la fanfare Musique La Séguinière. Les visiteurs ont apprécié ce moment très attendu où l'on pouvait également retrouver, comme tous les ans, des animations gratuites pour enfants (présence du Père Noël, tours en calèche, sculptures ballons, animaux…) ainsi qu'une buvette tenue par le Comité des Fêtes avec dégustation de vin chaud et de crêpes.

Commerce, activité économique...

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Dates	Décembre	Janvier
Fruits et légumes (Richou)	13-20-27	3-10-17-24-31
Fromager (Beillevaire)	13-20-27	3-10-17-24-31
Charcutier (Boutique Gourm.)	13-20-27	3-10-17-24-31
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	13-20-27	3-10-17-24-31
Poissonnier (La Marée)	13-20-27	17-24-31
Association Amitié Sandogo	13-20-27	10-24
Pommes (GAEC Augereau)	13-27	10-24
Rempailleur (M. Girard)	13	10

Vous pouvez également trouver d'autres commerçants, qui viennent à date régulière, en soirée sur la place de la mairie. Monsieur Nicolas BELSOEUR « Pizza Mmmh » est présent tous les jeudis soirs et Monsieur Guillaume JEANMAIRE « Maragalode » propose ses crêpes et galettes le 1er vendredi du mois.

Nouveau commerce ambulant

Une commerçante va étoffer prochainement cette offre de plats à emporter, il s'agit de Madame Laëtitia SERVEAUX, une passionnée de la cuisine réunionnaise, qui s'installera sur la place de la mairie, tous les 3èmes vendredis du mois. Originaire de cette île de l'océan Indien, elle vient de créer sa propre société de restauration ambulante à La Romagne et se déplace déjà dans les communes voisines, notamment sur les marchés. Que vous soyez un amateur de nouvelles saveurs exotiques ou que vous ayez une occasion spéciale à célébrer, Mme SERVEAUX se fera également un plaisir de répondre à vos envies.

À partir du 19 janvier 2024, venez découvrir et déguster ses spécialités devant l'espace Prévert à partir de 18h30. A noter que, si son organisation le lui permet, elle pourrait être présente dès le vendredi 22 décembre à l'emplacement qui lui a été attitré.

Pour toutes informations complémentaires, réservations ou demandes spécifiques, n'hésitez pas à la contacter par téléphone au 07 50 01 67 93 ou par e-mail à chamoucha974@gmail.com.

CABINET MÉDICAL

Aménagement de l'accueil

Dans le but d'améliorer la gestion de l'accueil en l'absence de la secrétaire, la commune a récemment fait installer un volet roulant permettant une fermeture efficace pendant les périodes sans personnel administratif.

Accueil du cabinet médical

Le financement de ce projet, qui s'élève à 1 476 € a été structuré de manière à minimiser l'impact financier. Il sera pris en compte dans le calcul des charges locatives versées par les professionnels de santé et étalé sur trois exercices.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la commune de garantir des conditions de travail optimales aux professionnels de santé dont la présence à La Séguinière contribue grandement à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Habitat, logement, urbanisme...

LOGEMENT D'URGENCE

La commune est devenue propriétaire, au cours du premier semestre 2023, d'une maison vétuste, actuellement inhabitable, dans le bourg historique, située au pied du vieux pont traversant la rivière la Moine. Cette bâtisse, l'une des rares maisons anciennes de la commune, offre notamment un cadre photographique exceptionnel sur le clocher de l'église inscrite aux monuments historiques. Le conseil municipal souhaite rénover la maison de manière respectueuse de son patrimoine.

Maison rue du Vieux Pont

Pour la réhabilitation, la commune va donc consulter l'architecte des Bâtiments de France afin d'obtenir des conseils précieux et s'assurer que les travaux préservent l'intégrité du bâtiment et de son environnement. La commission Cadre de Vie a également confirmé le désir de la municipalité de créer un logement d'urgence dans cette maison, ce qui n'existe pas actuellement à La Séguinière.

LE PETIT BOIS DE LA CHAPELIÈRE

Les travaux d'éclaircissement, confiés à l'Eclaircie, sont en cours. L'association d'insertion qui réalise ce travail fait attention à couper ce qui doit l'être, les arbres qui peuvent être sauvés le seront. Le bois était très dense, trop pour que la végétation se développe naturellement ; le changement visuel devrait donc être important.

Un cheminement délimité par des clôtures sera ultérieurement réalisé dans le bois pour assurer la repousse des végétaux. Un regarnissage pourra être envisagé à certains endroits en fonction des besoins qui seront évalués à la fin du chantier.

Le petit bois de la Chapelière

LES TROIS CHÊNES DU MOULINARD

L'association Eclaircie, également sollicité pour nettoyer la végétation encombrant les abords des trois chênes multiséculaires, a réalisé cette prestation dans le courant du mois de novembre.

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

La commune dispose d'un stock de bois provenant d'élagages et abattages, d'essences diverses (aulne, saule, bouleau, acacia, chêne…). Les habitants de La Séguinière intéressés sont priés de s'inscrire en mairie avant le 13 janvier 2024. Des lots de 2 stères, qui nécessitent un délai de séchage avant utilisation, seront attribués aux particuliers désignés par un tirage au sort (suivant le nombre d'inscrits). Les bûches d'une dimension de 1 mètre de long sont vendues, non livrées, au prix de 45 € le stère. **Les lots seront à enlever les samedis 20 janvier et 3 février sur le site de l'ancien éco-point derrière le parking de la Prairie.**

Solidarité, santé, sécurité…

VIOLENCES CONJUGALES

Aide d'urgence

La nouvelle aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales est disponible depuis le 1er décembre 2023. Son objectif est de lever les freins financiers auxquels peuvent être confrontées les victimes pour quitter leur conjoint violent.

Elle bénéficie à toutes les personnes (femmes, hommes, avec ou sans enfant) :

- victimes de violences conjugales qui souhaitent se séparer ou qui sont en cours de séparation ;
- résidant en France et en situation régulière sur le territoire français, quel que soit le titre de séjour (sauf visa de tourisme) ;
- quelles que soient leurs conditions de ressources.

PLAN D'URGENCE GRAND FROID

Comme tous les ans, la commune met en place un dispositif d'intervention en cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence par le Préfet. Ce dispositif permet aux personnes âgées et aux adultes en situation de handicap fragiles et/ou isolées de bénéficier d'un suivi en cas de risque majeur sur ces communes (canicule, grand froid, épidémie). Il peut être déclenché à tout moment de l'année.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste de veille et bénéficier de ce suivi, peuvent se renseigner au secrétariat de mairie par téléphone au 02 41 56 90 53 ou envoyer un message à l'adresse suivante : accueil@mairie-laseguiniere.fr

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

A partir du 1er janvier 2024, une nouvelle plateforme numérique est mise en place pour signaler et traiter le mal logement en Maine et Loire. Les locataires qui constatent des problèmes dans leur logement : infiltrations d'eau, moisissures, manque de ventilation, difficultés à chauffer, risque électrique, défauts d'équipement ou d'entretien… en ont parlé à leur propriétaire sans que rien ne change… peuvent signaler leur situation de mal logement au Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne grâce à la nouvelle plateforme histologe.beta.gouv.fr.

HISTOLOGE est un service numérique, public et gratuit, facilement accessible depuis un ordinateur, un téléphone, une tablette. En quelques clics, on explique les problèmes rencontrés, on communique ses coordonnées, on dépose des commentaires et des photos. Le dossier sera ensuite transmis aux services compétents qui traiteront la demande et engageront les actions nécessaires. Les personnes concernées seront ensuite recontactées et recevront régulièrement des informations sur l'avancement de leur dossier.

DON DU SANG

La prochaine séance de don du sang aura lieu à la salle des fêtes le mercredi 10 janvier de 16h30 à 19h30. Comme d'habitude, les prises de rendez-vous se font en ligne sur le site :

https://dondesang.efs.sante.fr/

Une nouveauté désormais lors des collectes, les donneurs sont incités, via les confirmations de rendez-vous, à apporter leur gourde personnelle. L'objectif est de réduire l'utilisation des bouteilles d'eau en plastique dans le but de tendre vers une collecte plus écoresponsable et en accord avec la stratégie nationale de l'établissement EFS. Les recommandations d'hydratation restent toutefois les mêmes lorsque les donneurs apportent leur propre gourde : boire 500 ml d'eau avant le don et poursuivre l'hydratation pendant et après le don.

AIDES ASSAINISSEMENT

Après la mise en place de chèques eau potable en 2021, Cholet Agglomération a décidé de lancer une aide au paiement des redevances assainissement pour soutenir les usagers en situation de précarité ou de pauvreté à payer leur facture d'eau. Cette aide est toutefois soumise à l'étude des dossiers des bénéficiaires potentiels par le CCAS de la commune.

Ce dispositif s'applique sur les factures du second semestre 2023 et éventuellement les reliquats des consommations antérieures, si la commune l'estime justifié. En outre, afin d'accompagner ces usagers en situation de précarité pour une meilleure gestion de leur consommation d'eau, des kits d'économie d'eau pourront leur être fournis.

BILAN GENDARMERIE

Monsieur le maire a rencontré, comme tous les ans au cours du dernier trimestre, le chef de la brigade territoriale de Sèvremoine et le correspondant local affecté à la commune de La Séguinière.

Sur les 9 premiers mois de l'année, comparés à la même période en 2022, les résultats sont en hausse en ce qui concerne la sécurité routière (104 infractions contre 58) et les interventions (117 contre 90). A noter que l'augmentation des infractions est principalement imputable à la durée de présence de la gendarmerie qui, dans ce domaine, est passée de 261 à 483 heures.

Les faits de délinquances ont considérablement baissé. Seulement 14 atteintes aux biens ont été signalés entre janvier et septembre 2023 dont 5 cambriolages et 2 vols liés aux véhicules. En 2022, il y a eu 55 plaintes au total comprenant 36 vols liés aux véhicules et 7 cambriolages.

Il faut également relever que le nombre total des heures/gendarme à La Séguinière s'élève à 1639 heures (1 313 en 2022) ce qui représente plus de 182 heures par mois.

COLLECTES ILLÉGALES DE VÊTEMENTS

Cela devient un phénomène récurrent dans de nombreuses communes et la mairie met en garde les habitants. Un flyer anonyme annonce une collecte de vêtements et de chaussures en porte à porte a été distribué dans le courant du mois de novembre. Une démarche qui est tout à fait illégale.

Les faux démarcheurs viennent avec des petites camionnettes et embarquent les vêtements, sacs et linges de maison. Le problème est que ces dons n'iront à aucune association, ni à des personnes précarisées mais dans des boutiques de seconde main ou encore à la déchetterie pour toucher une rémunération au poids.

Pour rappel, le citoyen est responsable de ce qu'il met sur son trottoir. Il est en effet important d'être vigilant, car le citoyen qui déposerait, même en toute bonne foi, des vêtements ou chaussures sur le trottoir à l'occasion de collectes non-autorisées peut être, dans de nombreuses communes, considéré comme étant en infraction avec le règlement de police relatif à la propreté publique. Il s'exposerait donc à une amende administrative pour dépôt illégal de déchets sur la voie publique.

Le type de formulaire distribué dans les boîtes aux lettres semble être toujours le même. Certaines phrases sont mal formulées et contiennent de nombreuses fautes d'orthographe, ce qui doit également vous alerter.

TARIF DE LOCATION DES SALLES

Chaque année, il est proposé au conseil municipal de voter les tarifs de location des salles communales pour l'année suivante. Lors du conseil municipal du 11 décembre dernier, il a voté une augmentation uniforme des tarifs de 3%.

D'autre part, pour ne pas amputer le bénéfice des associations qui organisent une manifestation principale destinée à générer une recette substantielle vitale à leur dynamisme, il a été décidé de continuer à octroyer gratuitement aux associations, qui en font la demande lors de la réunion municipale annuelle de réservation des salles, l'équipement de leur choix, une fois par an.

Manifestation / occupation	Tarifs 2024
Salle des fêtes	
Vin d'honneur Habitant La Séguinière Personne de l'extérieur	 298 € 412 €
Banquet, mariage, soirée dansante Habitant La Séguinière Personne de l'extérieur Association d'intérêt local	 722 € 907 € 274 €
Restaurant scolaire	
Uniquement en complément de la SdF Habitant de La Séguinière Personne de l'extérieur Association d'intérêt local	 320 € 383 € 200 €
Espace Prévert	
Salle de réception Habitant de La Séguinière Personne de l'extérieur	 196 € 404 €
Théâtre (couplé avec la salle de réception) Séminaires, réunions de sociétés...	 553 €

Affaires intercommunales

CHOLET AGGLOMÉRATION

Rapport d'activité 2022

Conformément au code général des collectivités territoriales, le président de l'Etablissement public de Coopération Intercommunale (EPCI) auquel adhère la commune adresse chaque année, au maire, un rapport retraçant l'activité de l'EPCI accompagné du compte administratif.

Ce rapport reçu, au cours de l'été, a fait l'objet d'une communication en séance publique du conseil municipal, le 9 octobre. Ce document est consultable à l'adresse suivante : https://cloud.ville-cholet.fr/index.php/s/1ETrg5zihl8UKjn

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Concertation en cours

La concertation sur les Zones d'Accélération des EnR ouverte le 27 novembre se poursuit jusqu'au 22 décembre. Le dossier identifiant les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie...) est consultable en mairie et un registre permet à ceux qui le souhaitent de faire part de leurs remarques ou observations.

CALENDRIER DES COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES POUR L'ANNÉE 2024

Le Service Gestion des Déchets de l'Agglomération du Choletais informe que le calendrier de collecte des ordures ménagères 2024 est disponible pour tous les administrés sur le site internet https://www.cholet.fr.

Les dates du 1er semestre pour la zone 19 (partie agglomérée de la commune et quelques écarts) vous sont communiquées ci-contre et des exemplaires papiers sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Quelques rappels :

A La Séguinière, la collecte se fait en porte à porte une fois toutes les 2 semaines.

Les bacs doivent être sortis juste avant la collecte et être rentrés aussitôt après.

Le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, est passible d'amendes.

Par ailleurs, à partir du 1er janvier 2024, les ménages auront l'obligation de trier leurs déchets alimentaires et les déchets verts de jardin afin qu'ils soient valorisés en solutions de compostage par les collectivités. Cette mesure fait partie de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC). Cholet Agglomération mène actuellement une réflexion pour trouver des solutions de proximité pour chaque typologie d'habitat. Néanmoins, afin de donner la possibilité aux habitants de s'équiper en composteur ou lombricomposteur, une aide de 50 € à l'achat est proposée par l'intercommunalité.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Gestion des Déchets par téléphone au 0800 97 49 49 (n° vert gratuit depuis un fixe) ou par mail :

contactdechets@choletagglomeration.fr

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 15 janvier à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du lundi 11 décembre ont été votées les délibérations suivantes :

- Rénovation énergétique de l'école - Dossier de consultation des entreprises,
- Rénovation énergétique de l'école - Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre,
- Ensemble immobilier rue Abbé Chauveau - Concession pour parking de la pharmacie,
- Création d'un enclos à poubelles place de la mairie - Participation des usagers,
- Photocopieur de la mairie - Résultat de la consultation,
- Tondeuse autoportée - Résultat de la consultation,
- Aménagement de la rue de la Garenne - Avenant n°2 au marché de travaux,
- Aménagement de voies en agglomération - Diagnostic et esquisses,
- Service public de la gestion des déchets - Rapport d'activité 2022,
- Service public de l'eau potable - Rapport d'activité 2022,
- Service public de l'assainissement - Rapport d'activité 2022,
- Elaboration du PLUiH - Débat sur les orientation du PADD,
- Budget principal 2023 - Décision modificative n°2,
- Presbytère - Calcul des loyers et des charges pour 2023,
- Loyers des locatifs communaux pour 2024,
- Tarifs de location des salles municipales pour 2024,
- Tarifs bibliothèque et droits de place pour 2024,
- Tarifs des frais d'impression pour 2024,
- Tarifs des services funéraires pour 2024,
- Tarifs de gardiennage des chiens et chats errants pour 2024,
- Rétrocession d'une concession du cimetière communal,
- Vente de biens communaux sur le site d'enchères Agorastore,
- Aide à l'acquisition foncière pour l'opération mixte rue Abbé Chauveau,
- Perception des frais de réparation pour dégradation de mobilier urbain,
- Adhésion à une centrale de référencement pour l'achat de denrées alimentaires pour le restaurant scolaire,
- Création d'un poste du cadre d'emploi des Adjoints du Patrimoine à temps non complet,
- Contrat de mixité sociale pour la période 2023/2025,
- Adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires.

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** et sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie.

Thématique du mois

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIES

Conformément au plan établi au début de mandat, la commune a lancé un vaste programme de travaux de voiries visant à accompagner le développement démographique. Ce projet se divise en deux phases : la première concerne l'aménagement de la rue de la Garenne, dont les travaux ont débuté fin 2022 et se trouvent actuellement en phase d'achèvement. La seconde phase consiste en l'aménagement des rues de la Grande Fontaine, Martin Luther King, et du chemin de la Petite Morinière, pour lesquels les études viennent de débuter.

Par délibération, en date du 7 juillet 2023, le conseil municipal a retenu le groupement d'entreprises composé de AREA Urbanisme et CANOPEE Atelier Paysage pour la maîtrise d'œuvre du réaménagement de la rue Martin Luther-King, d'une partie de la rue de la Grande Fontaine et d'une partie du chemin de la Petite Morinière.

Il s'agit de la seconde des deux opérations de travaux de voirie programmées au début du mandat (2020). La rue de la Garenne qui a débuté à l'automne 2022 est en cours d'achèvement,

Contexte de l'opération

Le projet concerne le réaménagement de trois voies :

- La rue de la Grande Fontaine (en partie) - environ 235 ml,
- L'avenue Martin Luther King - environ 200 ml,
- Le chemin de la Petite Morinière- environ 300 ml.

Séquence 3
Martin Luther King

Ces voies anciennes desservent ou vont desservir de nouveaux quartiers d'habitat qui n'étaient pas prévus lors de leurs créations. Elles sont également, comme c'était le cas à l'époque exclusivement dédiées à la voiture et n'intègrent pas les modes de déplacements doux. Elles ne possèdent pas de dispositif pour diminuer la vitesse ce qui donne un sentiment d'insécurité pour les riverains.

En résumé, elles ne répondent plus aujourd'hui au besoin des utilisateurs et aux nouveaux modes d'usage de la voirie.

Enjeux du projet

Partant de ce constat, la maîtrise d'œuvre a relevé, lors de la phase diagnostic les enjeux suivants :

A) Aménager le carrefour central situé en point haut, recevant la desserte du futur lotissement de la Surchère 2.
B) Sécuriser les carrefours aux extrémités des nouveaux aménagements, afin de ralentir la vitesse.
C) Proposer un cheminement piéton clair et identifiable tout le long des trois rues, en lien avec les liaisons piétonnes existantes.
D) Adapter le profil de voirie à l'emprise des rues, en jouant sur des rétrécissements de chaussée, des espaces verts élargis pour la gestion des eaux pluviales, des zones de rencontre, tout en créant des événements aux points marquant des rues…
E) Valoriser le patrimoine tout le long des aménagements notamment la Chapelle, les haies bocagères…
F) Gérer les eaux pluviales en favorisant l'infiltration dans l'aménagement avec la création de noues quand le profil de voirie le permet, des accotements enherbés..., et dans le choix des matériaux tel que du calcaire, un mélange terre-pierre, des pavages enherbés…
G) Proposer un plan de circulation global sur le quartier, avec des sections en espaces partagés, zone 30… dans le but de réduire la vitesse des véhicules.

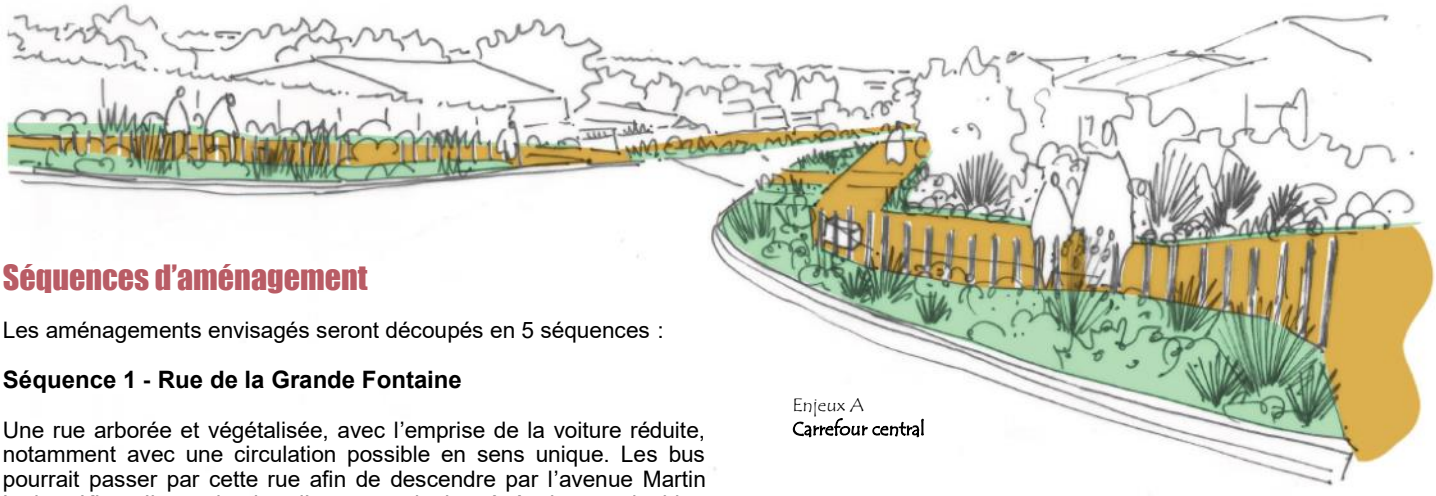

Enjeux A
Carrefour central

Séquences d'aménagement

Les aménagements envisagés seront découpés en 5 séquences :

Séquence 1 - Rue de la Grande Fontaine

Une rue arborée et végétalisée, avec l'emprise de la voiture réduite, notamment avec une circulation possible en sens unique. Les bus pourrait passer par cette rue afin de descendre par l'avenue Martin Luther King. Il conviendra d'apporter de la végétation et de bien hiérarchiser les espaces dédiés aux véhicules et aux piétons.

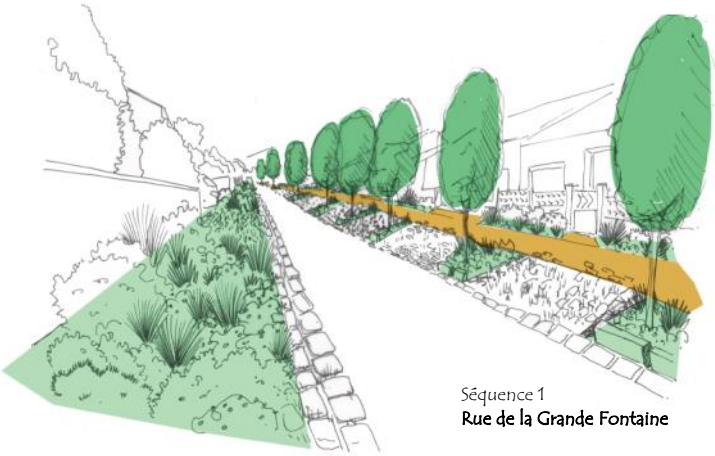

Séquence 1
Rue de la Grande Fontaine

Séquence 2 - A la croisée des chemins

Un aménagement paysager du carrefour est souhaité en donnant une place aux piétons et en réduisant celle de la voiture. Des espaces de pause sont à prévoir pour mettre en valeur le point de vue offert sur la ville.

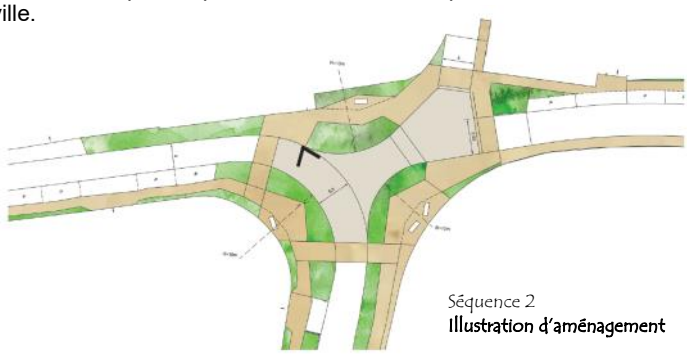

Séquence 2
Illustration d'aménagement

Séquence 3 - Rue Martin Luther King

La forte déclivité de la rue doit devenir un atout pour la gestion des eaux pluviales dans l'aménagement paysager le long d'un piétonnier avec la création d'événements. A l'opposé, une large noue arborée pourrait longer une voie cyclable. Le parti architectural devra donc gérer la pente de l'avenue Martin Luther King qui plonge, tout en lui donnant une ambiance paysagère et arborée, et proposer une gestion des eaux pluviales dans des noues avec des bordures ouvertes.

Séquence 3
Coupe

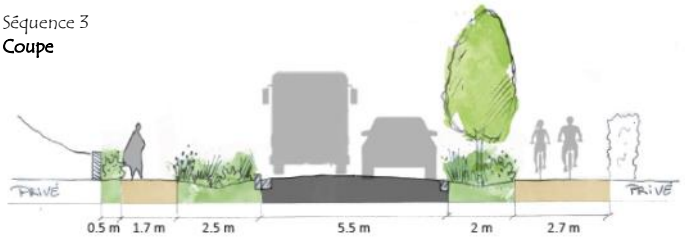

Séquence 4 - Chemin de la Petite Morinière (1ère partie)

Cette séquence doit marquer la transition entre un secteur urbain et la campagne, caractérisée par un chemin bocager, tout en sécurisant l'espace piétonnier.

Séquence 4
Coupe après la salle des Borderies

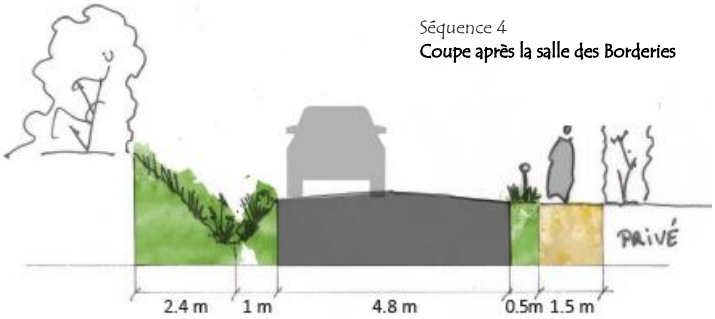

Séquence 5 - Chemin de la Petite Morinière (2ème partie)

L'aménagement consistera à créer la jonction entre la campagne urbaine et le lotissement des Jardins de la Moine avec la traversée du chemin pédestre. Il est émis l'idée de limiter l'emprise de la voirie afin de proposer un parcours sécurisé pour les piétons. La trame des haies bocagères sera renforcée le long du chemin avant de retrouver la partie plus urbaine.

Toutes ces actions doivent s'insérer dans une volonté de participer, à l'échelle locale, à la transition écologique et énergétique.

Dans le programme d'aménagement, il est ainsi prévu de pouvoir redonner la place aux déplacements doux – en particulier les cyclistes – conserver à minima les stationnements, sécuriser les différents carrefours et diminuer la vitesse.

Prochaines échéances :

Jeudi 11 janvier 2024 - Réunion publique
Présentation Diagnostic et Esquisses
Théâtre Prévert à 20h30

26 février 2024
Validation de l'avant-projet en conseil municipal

8 avril 2024
Lancement de la consultation d'entreprises

10 juin 2024
Attribution du marché de travaux

Août 2024
Préparation des travaux

Septembre 2024
Démarrage des travaux

Démarrage 2025
Fin des travaux

Parcours Ecocitoyen 2023/2024

Premier temps pour les élèves de CM2

Salle des Fêtes
Mardi 7 novembre 2023

La municipalité a invité tous les enfants des classes de CM2 au premier temps de leur parcours écocitoyen.

Cet événement, organisé à la salle des fêtes, a rassemblé 52 élèves autour d'un blind-test élaboré conjointement par M. Alain Guillez, Adjoint au Maire, de Mme Yolaine Bossard, conseillère déléguée à la citoyenneté, en partenariat avec Frédéric Oger, Responsable de l'autoentreprise Q.U.B.E, et Florian Guinaudeau, Animateur Jeunesse du C.S.I. (Centre Social Ocsigène).

Les élèves, répartis en équipes de 3 ou 4, ont été confrontés à un choix de questions variées, projetées à l'écran. Des sujets très différents du fonctionnement de la commune ont été abordés : le restaurant scolaire, l'histoire de La Séguinière avec son patrimoine « le plus ancestral », l'entretien des espaces publics, les règles de vie aux city-stades, ou encore la salubrité en mettant l'accent sur l'attitude des propriétaires de chiens face aux déjections canines.

Le dernier sujet qui concernait la circulation rue de la Garenne a particulièrement retenu l'attention des élèves en raison des récents aménagements, tels que le chaussidou, la limitation de la vitesse à 30 km/h et l'espace partagé place Grignon de Montfort.

Les intervenants, dont M. Emmanuel Rondeau, responsable du restaurant scolaire, M. Anthony Pasquier, employé municipal des espaces verts, et les élus locaux, ont pris la parole pour expliquer les enjeux de manière interactive.

Un exemple marquant a été la question sur l'ambiance du restaurant scolaire, où la réponse majoritaire, « Bruyante » , a suscité une réflexion constructive. Emmanuel Rondeau a initié un dialogue avec les élèves en posant des questions comme « Qui fait le bruit ? Pourquoi ? Et que faut-il faire pour le réduire ? ». Les élèves ont identifié eux-mêmes le problème, reconnaissant qu'ils parlaient trop fort et tous en même temps. Cette expérience a souligné l'importance de la communication calme et de l'écoute mutuelle, des compétences cruciales dans la vie en communauté.

Cet après-midi a été très apprécié par les enfants, les enseignants et la municipalité. Cette manière de dialoguer avec les élèves de CM2 représente une véritable leçon de civisme, alliant le ludique à l'éducatif. Un grand merci à Florian Guinaudeau pour son animation dynamique, ainsi qu'aux enseignants pour leur collaboration précieuse avec la municipalité dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté.

Des gestes citoyens pour Noël

Les élèves de CM2 du parcours éco-citoyen des deux écoles, aidés par 8 bénévoles, pendant la pause méridienne, une fois par semaine, ont réalisés les décorations de table et de sapin en grand nombre : 12 porte-serviette en bois, 30 mobiles pour sapin et, en Origami, 150 petites boîtes pour chocolats, 80 petits sacs « cadeau », plus une centaine de sapins.. Tout cela pour nos tables de Noël !

Ces décorations étaient vendues sur le stand qu'ils ont tenu au marché de Noël, le 10 décembre dernier. La vente a rapporté 206 € qui seront versés intégralement à l'association Sandogo au profit des écoles et collèges de ce petit village du Burkina-Faso. Bravo les enfants pour vos gestes citoyens !

la Saison Culturelle

LES SPECTACLES À VENIR...

Mercredi 27 décembre
Séance de cinéma
L'Etoile de Noël
Théâtre Prévert à 20h00 Tarif normal

Résumé
C'est l'histoire d'un petit âne courageux, Bo, qui rêve d'une vie meilleure loin du train-train quotidien du moulin du village. Un jour, il trouve le courage de se libérer pour vivre enfin la grande aventure !

Sur sa route, il va faire équipe avec Ruth, une adorable brebis qui a perdu son troupeau, et Dave, une colombe aux nobles aspirations. Rejoint par trois chameaux déjantés et quelques animaux de la ferme plus excentriques les uns que les autres, Bo et ses nouveaux amis suivent l'Étoile… et vont devenir les héros méconnus de la plus belle histoire jamais contée : celle du premier Noël.

Mercredi 3 janvier
Séance de cinéma
Paddington 2
Théâtre Prévert à 20h00 Tarif normal

Résumé
Paddington coule des jours heureux chez les Brown, sa famille d'adoption, dans un quartier paisible de Londres, où il est apprécié de tous.

Alors qu'il recherche un cadeau exceptionnel pour les cent ans de sa tante adorée, il repère un magnifique livre animé, très ancien, chez un antiquaire. Pas de temps à perdre : il enchaîne les petits boulots pour pouvoir l'acheter ! Mais lorsque le précieux ouvrage est volé, Paddington est accusé à tort et incarcéré. Convaincus de son innocence, les Brown se lancent dans une enquête pour retrouver le coupable…

Samedi 13 janvier
Spectacle musical *(voir ci-dessous)*
Una Bestia – Romain Dubois
Théâtre Prévert à 20h30

Dimanche 28 janvier
Apéro-concert
Cie Angevine « Nom d'un bouc »
Espace Roger Dronneau à 17h00

Présentation
Autour de l'univers du bistrot, deux acteurs offrent aux spectateurs un temps de lecture théâtralisé accompagné de ponctuations musicales.

Bien plus qu'un concert piano solo, cette performance met en lumière une physicalité, une force : celle qu'à la musique sur le corps.

Una Bestia est une œuvre musicale et physique envoutante et totale, à la fois minimaliste et explosive, furieuse et raffinée, dans laquelle Romain Dubois explore un rapport animal avec son instrument.

Dans un format concert/performance, il fait appel au sculpteur performeur Olivier de Sagazan pour travailler sur le rapport corporel du musicien avec son instrument. Convoquant l'image de l'Homme et de la Bête, ils mettent en scène un rapport physique très puissant, recherchant la sauvagerie dans un travail de corps à corps avec le clavier, le son et les rythmes répétitifs.

Romain Dubois totalement habité par l'énergie de son instrument, incarne une transe furieuse et hypnotique pour ce spectacle inclassable.

Infos & Réservation : Tarif C : 13 € - 9,50 € - 7,50 € - 6 €
à l'accueil du Jardin de Verre 02 41 65 13 58 - jardindeverre.fr.
à l'espace Prévert 30 min avant le début du spectacle

Octobre Rose

Un don au profit de l'Association "Après l'Envol"

Le mercredi 29 novembre dernier, la municipalité et le CSI Ocsigène ont célébré le succès de l'initiative solidaire d'Octobre Rose en participant à la remise d'un chèque de 1174 € à l'association « Après l'Envol » de Cholet. **Cette somme représente la recette intégrale de la vente, sur le marché du mercredi, de produits confectionnés par les couturières bénévoles.**

L'association « Après l'Envol » a été créée il y a une décennie dans les locaux de l'ancienne polyclinique, à l'initiative du Professeur Goethals, docteur en oncologie à l'hôpital de Cholet. Confronté à la réalité que vivent de nombreux patients à la fin de leurs traitements médicaux, le Professeur Goethals a pensé qu'il était important de pouvoir offrir un soutien nécessaire à ceux qui se retrouvent souvent démunis face à la reprise de leur vie quotidienne.

« Après l'Envol » s'est alors donné pour mission de combler ce vide en proposant divers ateliers visant à améliorer le bien-être des personnes en convalescence. Parmi ces ateliers figurent des séances d'esthétique, de massage et de relaxation, autant de pratiques qui contribuent à restaurer un équilibre physique et émotionnel.

Chaque euro récolté lors de la vente des produits confectionnés par les couturières bénévoles lors de l'événement Octobre Rose permettra à l'association de financer ces ateliers offrant aux patients la possibilité de retrouver une vie normale avec un soutien adapté à leurs besoins. Environ cinquante personnes, dont une vingtaine de nouveaux bénéficiaires chaque année, ont déjà pu profiter des services offerts par l'association.

MAM "Éveil et Crapahute"

Portes ouvertes à la Maison d'Assistantes Maternelles

Le samedi 18 novembre 2023, la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) « Éveil et Crapahute » a ouvert ses portes pour accueillir parents, enfants et les représentants de la mairie. Installée dans le nouveau lotissement du Bordage depuis le mois de mai 2023, cette structure représente un complément à ce qui existe déjà, sur la commune, pour l'accueil des jeunes enfants.

Les quatre assistantes maternelles responsables de la MAM, Christelle, Nathalie, Gaëlle et Hélène, accueillent actuellement 16 enfants, atteignant ainsi le nombre maximal autorisé de 4 enfants par assistante maternelle. Les plages horaires s'étendent de 7 h à 18h30, offrant une flexibilité appréciable pour répondre aux besoins individuels des parents.

Située au 19 rue du Bordage, au cœur d'un nouveau secteur d'habitat composé de 26 maisons, « Éveil et Crapahute » bénéficie de locaux modernes et adaptés. Avec ses 160 m², la maison dispose de 4 chambres spacieuses, offrant un environnement propice au bien-être des petits. L'orientation favorable et le confort thermique optimal garantissent un cadre idéal pour le développement et l'épanouissement des enfants.

Cette MAM est considérée juridiquement comme un Etablissement Recevant du Public (ERP) et elle doit donc répondre à certaines normes de sécurité. Des équipements anti-incendie, tels que des extincteurs, sont présents, et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est assurée.

Le projet, mûrement réfléchi et initié il y a près de 5 ans, a rencontré quelques obstacles, notamment liés à la recherche d'un terrain disponible et aux impacts de la crise sanitaire.

Malgré ces défis, deux des assistantes maternelles ont décidé d'investir dans la construction de la MAM, concrétisant ainsi la réussite de leur projet.

Lors de la journée portes ouvertes, les familles et les enfants accueillis ont eu le plaisir de partager ce moment avec les élus Guy Barré - Maire et Alain Guillez - Adjoint, le Relais Petite Enfance (RPE) et la Protection Maternelle et Infantile de Maine-et-Loire (PMI). En fin de matinée, les voisins du quartier étaient également conviés à découvrir cette nouvelle structure d'accueil.

La MAM « Éveil et Crapahute » se distingue par quelques services supplémentaires, tels qu'un salon d'allaitement pour les mamans, une approche inclusive pour accueillir des enfants en situation de handicap, et la pratique du langage des signes pour bébé, s'adressant ainsi aux tout-petits qui ne maîtrisent pas encore la parole.

Pour tout renseignement complémentaire, la MAM « Éveil et Crapahute » est joignable :

par tél. au 06 79 64 77 40 ou par mail mameveiletcrapahute@gmail.com

Correspondant de presse pour Ouest France à La Séguinière

Alain Houdbine prend la relève de Martine Oger

La commune de La Séguinière accueille depuis le 1er décembre 2023 son nouveau correspondant de presse pour le journal Ouest France, Monsieur Alain Houdbine. Ce dernier succède à Martine Oger, une figure bien connue qui a décidé de mettre un terme à ses activités journalistiques après près de deux décennies dédiées à couvrir l'actualité locale.

Martine Oger a été un pilier essentiel pour l'information communale pendant toutes ses années, fournissant une couverture journalistique objective. Sa longévité à ce poste de correspondante locale a été saluée par la municipalité, qui tient à exprimer sa reconnaissance envers son professionnalisme et sa fidélité. Tout au long de son parcours, Martine a suivi de près les séances du conseil municipal, rapportant de manière impartiale les événements majeurs qui ont marqué La Séguinière.

Le nouveau correspondant, Monsieur Alain Houdbine, prend la relève avec la volonté de maintenir le même niveau de qualité journalistique. La Séguinière continuera ainsi de bénéficier, dans ce journal, d'une couverture médiatique pour les projets et réalisations de la municipalité mais également pour toutes les manifestations proposées par ses associations.

Des élèves du conservatoire du Choletais accueillis à la bibliothèque

Concert Méli Mélo

Le samedi matin 2 décembre, entre 11h et midi, la bibliothèque municipale Mille Pages de La Séguinière a accueilli l'événement musical « Méli Mélo ». Une quinzaine de talentueux élèves du conservatoire de musique du Choletais ont offert une excellente prestation, marquant ainsi le début d'un triptyque musical initié par la pianiste et professeur Harmony Perdu-Alloy.

Sous les applaudissements d'un public composé notamment des familles, les jeunes artistes ont ravi l'auditoire. L'initiative, saluée par tous, démontre l'importance pour les élèves de se produire et de partager leur passion musicale avec un public, rompant ainsi avec le confinement des murs du conservatoire.

Sébastien Rabiller, conseiller aux études, souligne l'importance du partage musical :

"*C'est un plaisir de voir nos élèves évoluer et s'épanouir dans d'autres lieux que le conservatoire. La musique est avant tout une expérience à partager, que ce soit avec la famille, les amis ou le public. C'est une étape nécessaire dans leur parcours artistique.*"

Cette représentation marque donc le début d'une série d'exhibitions dans le cadre des concerts "Méli Mélo". Deux nouvelles dates sont d'ores et déjà prévues à La Séguinière, toujours à la bibliothèque, les 16 mars et 22 juin 2024. Ces événements permettent aux élèves du conservatoire de montrer la diversité et la richesse de leur talent dans toute l'agglomération.

Les prochains rendez-vous "Méli Mélo" promettent d'autres moments musicaux captivants et conviviaux, offrant l'opportunité de découvrir les jeunes musiciens du conservatoire du Choletais (*). Un temps fort à inscrire dans vos agendas pour célébrer la musique et soutenir nos jeunes artistes locaux.

(*) à La Séguinière de 11h00 à 12h00 les samedis 16 mars et 22 juin 2024.

Bibliothèque « Mille Pages »

Ce mois-ci, nous vous conseillons un roman historique magnifique :

« Fleur de roche »
de Ilaria TUTI

Résumé : Dans le Frioul italien, chaque matin à l'aube, Agata, qui a abandonné ses études pour s'occuper de son père malade, remplit sa hotte de plusieurs dizaines de kilos de nourritures et de munitions. Avec ses amies du village, elle marche des heures dans la neige pour ravitailler les militaires qui tentent de repousser les assauts des Autrichiens.

Cet épisode s'est passé durant la grande guerre (14-18). Ces femmes ont gravi, en toute saison, les chemins escarpés des montagnes pour soutenir les hommes postés sur le front italo-autrichien. Lequel n'a pu tenir face à l'ennemi que grâce à l'appui matériel et moral de ces femmes. Elles finirent d'ailleurs par être considérées elles aussi comme des soldats à part entière. « Il n'est pas vrai que les femmes ne sont jamais descendues sur le champ de bataille, Simplement, l'homme les a oubliées » dit Ilaria TUTI.

Roman éblouissant plein de poésie, de rudesse, de courage, de force et de drame servi par une écriture vive, inventive.

Bonne lecture

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Fermeture de fin d'année

La bibliothèque Mille Pages
sera fermée du samedi 23 décembre
au lundi 1er janvier inclus

Réouverture le mercredi 3 janvier 2024

Horaires d'ouverture
le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi
l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

PARTAGEZ VOS VACANCES :

Devenez famille de vacances

Le Secours Catholique encourage les familles à partager leurs vacances en accueillant un enfant de 6 à 10 ans. L'objectif est de contribuer au développement de l'enfant, favoriser sa socialisation et son autonomie, tout en offrant une expérience enrichissante aux familles d'accueil.

Les valeurs de désintéressement, respect des différences et de croyances religieuses, ainsi que la discrétion sur le passé de l'enfant et sa famille sont mises en avant.

Si vous souhaitez participer à cette initiative, vous pouvez les contacter au 02 41 88 85 65 ou par mail à l'adresse afvdev.490@secours-catholique.org.

Le siège de la Délégation Départementale du Secours Catholique est situé au 15 rue de Brissac à Angers.

ASEG (Association Sports et Gymnastique)

Bilan de l'Assemblée Générale du 13 novembre 2023

Avec 320 membres, soit le même nombre que l'année précédente, l'association maintient son dynamisme.

En termes de répartition des adhérents, on compte 147 gymnastes et 173 participants aux activités multisport, pilates, fitness, gym séniors, avec une répartition équilibrée entre adultes et enfants. Cette diversité reflète l'engagement de l'association à offrir des activités variées et accessibles à tous.

Ce nombre élevé d'adhérents depuis 2 ans témoigne d'une reprise réussie des activités après la période difficile du COVID. Tous les cours sont actuellement complets, à l'exception du multisport enfant, où la demande a nécessité la fusion de deux cours.

Cependant, cette réussite pose également un défi positif pour l'avenir. En prévision de l'année prochaine, l'association lance un appel à candidatures pour des encadrants de gymnastique Loisirs et Compétition. La demande croissante a conduit à des refus d'adhésion, et un créneau du mardi est encore disponible, attendant d'être comblé par un nouvel encadrant passionné.

Concernant les activités, l'association a reconduit ses actions vente de pizzas et de calendriers. Prochainement également une action originale sera proposée avec la mise en place d'une vente de Fouaces.

En outre, l'association prévoit de défendre son titre lors du quizz du mouvement sportif, qui a permis de remporter 2000 € l'année dernière.

Après le très attendu Gala des 24 et 25 novembre 2023 (voir photos ci-après) qui avait pour thème « l'ASEG à Las Végas », l'autre temps fort des manifestations sera le carnaval de Cholet auquel l'association participera les 14 et 20 avril 2024.

Concernant le bureau, la direction collégiale, composée de Céline Merckling, Aurélie Cariou et Virginie Foulonneau, est reconduite, entourée de secrétaires, responsable paye, trésorières, des membres actifs et de tous ceux qui œuvrent dans les commissions pour des actions ponctuelles : Gala, Carnaval, calendriers, ventes diverses...

Le bureau souligne toutefois l'importance de renouveler ses membres pour insuffler de nouvelles idées et perspectives, et invite chaleureusement toute personne intéressée à rejoindre l'équipe, même en cours d'année.

Les membres du bureau de l'ASEG
Assemblée générale du 13 novembre 2023

Retour sur le Gala des 23 & 24 novembre 2023

Autres infos

CAFÉ-RENCONTRE

Reprise des activités
Le Café-Rencontre, situé Salle Roger Dronneau au 20 rue du Manoir est un lieu ouvert à tout le monde. Les activités et après-midi d'échanges se déroulent le mardi de 14h00 à 17h30.

L'année se terminera le 21 décembre par un repas avec les amis réunis.

Le programme proposé pour le premier trimestre de l'année 2024 est le suivant :

9 janvier	Repas avec les amis réunis
23 janvier	MFR La Romagne Visite intergénérationnelle
6 février	Récit Tour du Monde à moto
20 février	Jeux de société Dictée
12 mars	Visite de la chocolaterie Guisabel à Candé
26 mars	Jeux de société

CLUB DES AMIS RÉUNIS

Assemblée Générale
L'association organise son assemblée générale le **jeudi 18 janvier 2024 à 14h00** à la Salle des Fêtes. Toutes les personnes intéressées par cette association qui s'adresse aux seniors sont invités à y assister pour découvrir les propositions du club et tester les nombreux jeux de société mis à disposition ; le goûter sera offert aux participants.

HISTOIRE & PATRIMOINE

Assemblée Générale
L'association Histoire & Patrimoine La Séguinière tiendra son assemblée générale le **vendredi 19 janvier 2024 à 20h30** à l'Espace Prévert. Plus d'infos concernant l'association sur le site : http://www.histoireetpatrimoine.fr

CÉRÉMONIE DES VOEUX

2024
Monsieur le maire et l'ensemble du conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le :

vendredi 26 janvier 2024 à 19h00
au théâtre de l'espace Prévert.

La cérémonie sera ponctuée d'un buffet dinatoire

ECOLE PRIVÉE NOTRE DAME

Portes ouvertes
L'établissement d'enseignement privé organise ses portes ouvertes le **samedi 3 février 2024 de 10h00 à 12h00.** Cette matinée sera l'occasion de découvrir l'école et faire connaissance avec l'équipe éducative. Nous vous y attendons nombreux. Contact par tél. au 02 41 56 96 93 ou mail laseguiniere.notredame@ec49.fr

ECOLE PUBLIQUE MARCEL LUNEAU

Portes ouvertes
L'établissement d'enseignement public organise ses portes ouvertes le **samedi 10 février 2024 de 9h30 à 12h00.**

Association bledrunners

La reprise du footing pour les Bledrunners est faite depuis un moment mais nous ne refusons jamais de nouveaux compagnons de footing.

Si vous aimez courir et que vous souhaitez le faire dans un groupe sympathique et convivial, n'hésitez plus, rejoignez-nous et ce n'est pas notre cotisation annuelle de 6 € qui vous retiendra.

Nous nous réunissons les mardis et jeudis à 19h45 et le dimanche à 9h30. Nous sommes une cinquantaine d'adhérents mais chacun vient quand il veut et quand il peut, aucune obligation de présence. Tout le monde est libre de participer comme il le souhaite. Les groupes de coureurs se constituent naturellement en fonction de leur niveau et des objectifs de chacun.

Nous faisons environ 8 à 10 km par sortie en semaine (notamment l'hiver car nous ne pouvons pas aller en campagne) et plus le dimanche avec des sorties en dehors de la Séguinière (bord de Sèvre, Ribou, parc de Moine, …). Les plus téméraires s'inscrivent sur des courses avec de grandes distances (marathon, trail, ultra trail), mais ce n'est pas le cas de tous les coureurs. L'essentiel est de faire du sport mais également de passer un bon moment.

S'il vous manquait juste un petit argument pour signer, les moments de détente ne sont pas oubliés (bien au contraire) : sortie vin chaud tartiflette après avoir admiré les décorations de Noel, sortie guinguette …

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail : lesbledrunners@gmail.com nous serons ravis de vous compter parmi nous.

La Saint Louis Basket

se lance cette saison un nouveau défi !

Le sujet de l'EAU est une question sensible aujourd'hui. Le club de basket a donc pris la décision en collaboration avec l'association « J'aime mon sport, ma planète », de mettre à disposition des différentes équipes des sabliers !

Le sablier a pour objectif de responsabiliser les joueurs sur la gestion du temps sous la douche afin de réaliser des économies d'eau et d'énergie.

Le club de basket souhaite ainsi partager des valeurs éco responsables aux différentes générations qui font vivre la SSLB. Cette volonté forte **d'écologiser et de développer des actions communes** contribuera à éveiller l'ensemble des licenciés à **une attitude et des gestes éco-responsables au quotidien.**

La Séguinière Saint Louis Basket fait partie cette année des **16 associations qui ont déjà rejoint l'association « J'aime mon sport, ma planète »**

L'objectif principal de la saison pour une équipe de 8 joueurs et 20 matchs est l'économie de 4000 litres d'eau !

En salle ou chez moi, je réduis mon temps de douche !

La Statuette du père de Montfort

présélectionnée par la fondation pour la sauvegarde de l'Art Français

La municipalité est honorée de pouvoir participer à une initiative culturelle passionnante qui va se dérouler notamment à La Séguinière, en collaboration avec la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français et la Région Pays de la Loire.

La campagne intitulée « Les lycéens ligériens à la découverte du Plus Grand Musée de France » vise à sensibiliser les élèves de Seconde du Lycée Europe - Robert Schuman de Cholet à la richesse du patrimoine mobilier qui nous entoure.

Grâce à la générosité de la Région Pays de la Loire et de la Sauvegarde de l'Art Français, cette classe de lycée a été dotée d'un mécénat de 12 000 €. Sous la direction du service patrimoine de la Région Pays de la Loire, dirigé par M. Julien Boureau, plusieurs œuvres significatives, appartenant à des communes du Choletais, ont été présélectionnées pour que les lycéens les découvrent et les étudient.

La journée de visites prévue pour le 26 janvier prochain permettra aux lycéens de vivre une expérience immersive, découvrant les œuvres in-situ. Tout au long de l'année scolaire, les élèves auront l'opportunité de travailler sur ces œuvres avant de voter à la fin de l'année pour désigner leur préférée. L'œuvre qui remportera le plus de voix bénéficiera donc d'une enveloppe de 12 000 € dédiée à sa restauration.

Parmi les œuvres présélectionnées, se trouve la statuette de la Vierge à l'enfant, conservée dans la chapelle Notre-Dame-de-Toute-Patience.

Un peu d'histoire…

La chapelle a reçu cette statuette exceptionnelle de Notre-Dame-de-Toute-Patience, taillée de manière artisanale par le Père de Montfort lui-même dans le tronc d'un poirier offert par un voisin. Aujourd'hui polychrome, elle trône fièrement dans le chœur de la chapelle, mais son importance va au-delà de ces murs. Cette humble Vierge est également présente dans quatre verrières de l'église, notamment lors de la grande procession de 1715 qui partit de la chapelle.

Le jour de la Pentecôte, la paroisse était en liesse, marquant l'inauguration du nouveau sanctuaire de Notre-Dame-de-Toute-Patience. C'est aux pieds de cette Vierge que le saint missionnaire fit prononcer leurs vœux aux quatre premiers postulants de son ordre, créé ce jour-là, ici même.

Nous suivrons attentivement le parcours de ces lycéens qui vont avoir le privilège, au cours de leur année scolaire, de découvrir la richesse culturelle du patrimoine local.

La Chapelle Notre-Dame-de-Toute-Patience

La chapelle Notre-Dame-de-Toute-Patience doit son nom et sa renommée aux missions que saint Louis-Marie Grignion de Montfort mena à La Séguinière en 1713 et 1715. La statuette de la Vierge qu'il y déposa est toujours l'objet de la vénération des fidèles.

La petite chapelle de la Madeleine, dépendance du prieuré de Saint-Laurent-des-Gâts de La Romagne, était en piètre état lorsque le Père de Montfort la découvrit au cours de sa mission de 1713. Il demanda alors au curé de La Séguinière, Pierre Keating, de la réparer et de l'agrandir. On ouvrit le mur occidental de ce petit édifice daté du XIIe siècle (l'actuel chœur de la chapelle) pour lui adjoindre une nef plus large, couverte d'une charpente de bois. Au-dessus de sa porte, on plaça deux blasons provenant de l'église, aux armes de Charles du Plessis, un ancien seigneur de La Séguinière, et de son épouse, Louise de Montfaucon-Saint-Mesmin.

Source Association Histoire & Patrimoine (https://www.histoireetpatrimoine.fr)